

LES MALADIES RESPIRATOIRES : MIEUX LES PRÉVENIR POUR MOINS LES GUÉRIR



Les **maladies respiratoires** représentent les 2èmes pathologies les plus fréquentes après les diarrhées chez les veaux. Elles entraînent des **pertes économiques** mais aussi des **contreperformances** pour les génisses de renouvellement.

Plusieurs agents pathogènes peuvent être à l'origine des maladies respiratoires chez les veaux : Bactéries (pasteurelles, mycoplasmes) ou Virus (virus respiratoire, IBR ...) ou Parasites.

Dans la plupart des problèmes respiratoires, **les conditions d'ambiance défavorables** au niveau du logement des animaux sont à l'origine des pathologies respiratoires. Les principaux **facteurs de risques** d'apparition des affections respiratoires correspondent aux facteurs de multiplication et de diffusion des microbes pathogènes, c'est à dire :

- Humidité, ambiance défavorable
- Renouvellement d'air insuffisant avec taux d'ammoniac et charge microbienne élevés
- Promiscuité : mélange d'animaux d'âges différents.
- Notamment des contacts entre animaux non sevrés et animaux sevrés
- Manque d'hygiène du logement (litière insuffisante, nettoyage des locaux mal effectués)

Il est conseillé de loger les jeunes veaux jusqu'à 3 semaines en cases individuelles sous un volume d'air restreint (<10m³/veau) en bâtiment fermé, semi ouvert ou en niches extérieures. Le logement individuel permet **une ambiance plus saine, un meilleur confort** pour l'animal tout en évitant **la propagation des maladies**. Après 3 semaines d'âge les veaux peuvent être logés en cases collectives pour limiter le travail tout en assurant une homogénéité des lots d'animaux.

Dans tous les cas, il faut

- Assurer **une bonne ventilation** sans variation de température ni courant d'air (0,25m/sec)
- Privilégier des **matériaux isolants** faciles à **désinfecter et à laver**
- Assurer une bonne **luminosité** naturelle (préférer une orientation sud /sud-est, que des translucides)
- Prévoir une bonne évacuation des jus et des eaux
- Assurer un **paillage** suffisant pour une litière propre et sèche
- Réaliser **des vides sanitaires**. Au minimum nettoyage et désinfection des cases entre chaque veau. En complément il est fortement conseillé de réaliser un vide sanitaire complet sur l'ensemble de la nurserie.

Astuce : Lorsque les animaux respirent (variations de températures, humidité dans le bâtiment...) il est conseillé de leur tondre le dos pour éviter qu'ils restent humides. C'est prouvé cela limite les risques d'affections respiratoires.

LES MALADIES RESPIRATOIRES : MIEUX LES PRÉVENIR POUR MOINS LES GUÉRIR

Différents logements pour les jeunes veaux :



Cases individuelles



Niche individuelle



Niches collectives de grande taille installées sous un hangar



Cases individuelles dans une nurserie monopente

Les différents types de logement avec leurs caractéristiques

	Coût ⁽¹⁾	Avantages	Inconvénients et limites
Cases individuelles en bâtiment fermé	1 030 €/place	Sanitaire	- Curage, paillage et alimentation souvent manuels
Cases individuelles en bâtiment semi-ouvert	955 €/place	Sanitaire Curage mécanisable	- Paillage et alimentation souvent manuels - Grande longueur et implantation parfois difficile
Niches individuelles extérieures	300 €/niche + 285 € si courette	Coût plus faible Sanitaire Curage mécanisable	- Paillage et alimentation manuels - Conditions de travail plus difficiles par mauvais temps - Surveillance plus difficile - Protection du fourrage (pluie)
Cases collectives en bâtiment	1 025 €/place	Travail et surveillance Curage mécanisable	- Paillage manuel - Risques sanitaires, surtout les 3 premières semaines de vie
Cases collectives extérieures type igloo	845 €/place + 75 €/place si couverture aire d'exercice	Bonne ambiance Déplacement et curage rapides	- Nécessite des lots homogènes - 10 veaux maximum/case - Conditions de travail plus difficiles par mauvais temps pour l'igloo
Parc à veaux extérieur aménagé avec abri	40 €/place	Coût plus faible Sanitaire Pas de paillage, ni de curage	- Adapté aux vêlages de printemps - Nécessite une contention adaptée - Conditions de travail par mauvais temps plus difficiles

⁽¹⁾ Coûts de construction de 2009, hors taxe, hors auto construction et stockage des effluents.

Source : Chambres d'agriculture de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, 2009. "Bâtiments pour veaux d'élevage - Les principaux types de logements"